



**PRÉFÈTE
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de la Coordination
des Politiques Publiques**

Pôle Expropriations Publiques
et Installations Classées

Arrêté préfectoral n°13-2026 du

18 MAI 2026

autorisant la Région Auvergne-Rhône-Alpes à occuper temporairement des propriétés privées pour la réalisation des études de sol et sondages nécessaires au projet de création de l'itinéraire cyclable touristique des 5 lacs pour la section relative à la « Montée du chat »

Commune de Bourdeau

La Préfète de la Savoie,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU la loi du 29 décembre 1892 sur les dommages causés aux propriétés privées pour l'exécution des travaux publics ;

VU le courrier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en date du 25 mars 2026 demandant une autorisation d'occupation temporaire des terrains nécessaires à la réalisation d'études de sol, de sondages géologiques et géotechniques préalables au projet d'itinéraire cyclable des cinq lacs ;

VU le dossier produit à l'appui de cette demande comportant une notice explicative, un état parcellaire et un plan parcellaire ;

CONSIDÉRANT que l'occupation des parcelles visées par la demande est nécessaire pour la réalisation des études de sols préalables à l'aménagement susvisé ;

CONSIDÉRANT que cette demande entre dans le champ d'application de la loi du 29 décembre 1892 sur les dommages causés aux propriétés privées pour l'exécution des travaux publics

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire général de la préfecture de la Savoie ;

ARRÊTE

ARTICLE 1: La Région Auvergne-Rhône-Alpes ou les personnes mandatées par elle sont autorisées à occuper temporairement les propriétés privées référencées dans le plan parcellaire et l'état parcellaire annexés au présent arrêté, en vue de la réalisation d'études de sol, de sondages géologiques et géotechniques nécessaires à la réalisation du projet de création de l'itinéraire cyclable des cinq lacs dans la section de la « Montée du chat », située sur la commune de Bourdeau.

Les caractéristiques des sondages à réaliser sont les suivantes :

FOUILLE A LA PELLE A LA PELLE MECANIQUE 5T SUR CHENILLES

N°	Profondeur	Lieu	Emprise foncière yc tréfonds
PM3	1 m	Talus	5m
PM4	1 m	Talus	5m
PM5	1 m	Plateforme	5m
PM6	2 m	Talus	5m
PM7	1 m	Plateforme	5m
PM8	1m	Plateforme	5m
PM9	2 m	Talus	5m
PM10	2 m	Talus	5m
PM11	1 m	Plateforme	5m

SONDAGE PRESSIOMETRIQUE OU CAROTTE A LA PELLE ARAIGNEE MUNIE D'UN MAT DE FORAGE, SUR PNEUS

N°	Type	Profondeur	Lieu	Inclinaison	Emprise foncière yc tréfonds
SP1	Sondage pressiométrique	5 m	Talus	Incliné à 60°	8 m
SP2	Sondage pressiométrique	6 m	Talus	Incliné à 45°	8 m
SP3	Sondage pressiométrique	6 m	Talus	Incliné à 45°	8 m
SC1	Sondage carotté	8 m	Talus	Horizontal RQD + diagraphie OPTV	8m

L'occupation des terrains est autorisée pour une durée de deux mois à compter du démarrage des opérations de sondage.

L'accès aux sites d'études se fera par la route départementale 1504 .

Les agents de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou les personnes mandatées par elle devront être munis d'une copie du présent arrêté qu'ils seront tenus de présenter à toute réquisition.

ARTICLE 2: Le maire de la commune de Bourdeau notifie par lettre recommandée avec avis de réception l'arrêté et ses annexes à chacun des propriétaires des terrains figurant sur l'état parcellaire, ou si celui-ci n'est pas domicilié dans la commune, au fermier, locataire, gardien ou régisseur de la propriété et conserve l'original de la notification.

S'il y a dans la commune personne ayant qualité pour recevoir la notification, celle-ci est valablement faite par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au dernier domicile connu du propriétaire. L'arrêté et le plan parcellaire sont transmis à la mairie pour être communiqués aux intéressés sur leur demande.

ARTICLE 3: Après l'accomplissement des formalités qui précèdent et à défaut de convention amiable, la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou la personne à qui elle a délégué ses droits notifie aux propriétaires des terrains, préalablement à toute occupation du terrain désigné, le jour et l'heure de l'état des lieux contradictoire. Elle invite le propriétaire à s'y rendre ou à s'y faire représenter. En même temps, elle informe par écrit le maire de Bourdeau de cette notification faite au propriétaire.

Entre cette notification et la tenue de l'état des lieux, il doit y avoir un intervalle de dix jours au moins.

ARTICLE 4: À défaut par les propriétaires de se faire représenter sur les lieux, le maire leur désigne d'office un représentant pour procéder contradictoirement avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou son mandataire.

Le procès-verbal des lieux devra fournir les éléments nécessaires pour évaluer des dommages éventuels. Ils sont dressés en plusieurs exemplaires destinés, l'un à être déposé à la mairie et les autres à être remis aux parties intéressées.

Si les parties ou les représentants sont d'accord, les travaux autorisés par l'arrêté peuvent être commencés aussitôt. En cas de refus par le propriétaire ou par son représentant de signer le procès-verbal, ou en cas de désaccord sur l'état des lieux, le président du tribunal administratif désigne, à la demande de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un expert qui dresse d'urgence le procès-verbal prévu ci-dessus. Les travaux peuvent commencer aussitôt après le dépôt du procès-verbal. En cas de désaccord sur l'état des lieux, la partie la plus diligente conserve néanmoins le droit de saisir le tribunal administratif sans que cette saisine puisse faire obstacle à la continuation des travaux.

ARTICLE 5: Les indemnités qui pourraient être dues à l'issue de l'occupation temporaire seront à la charge de la Région Auvergne-Rhône-Alpes selon les modalités prévues par la loi du 29 décembre 1892 sur les dommages causés aux propriétés privées pour l'exécution des travaux publics. À défaut d'accord amiable, les litiges relatifs à l'indemnisation d'occupation ou de remise en état seront portés devant le Tribunal administratif de Grenoble.

ARTICLE 6: La présente autorisation sera périmée de plein droit faute d'avoir été suivie d'exécution dans un délai de six mois.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Savoie.

ARTICLE 8: Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité auprès du tribunal administratif de Grenoble, par voie postale à l'adresse suivante : 2 place de Verdun - BP 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex ou par voie dématérialisée par le biais du portail "télérecours citoyens", accessible au public à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>.

Dans le même délai, cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours administratif (gracieux ou hiérarchique). Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant la décision explicite ou implicite de l'autorité compétente. Le silence de l'administration pendant un délai de deux mois après réception du recours administratif vaut décision implicite de rejet.

ARTICLE 9: Monsieur le maire de la commune de Bourdeau et Monsieur le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Préfète,

Pour la Préfète et par délégation,
Le secrétaire général,


Julien PAILHERE



PRÉFECTURE DE LA SAVOIE

Vu pour être annexé
à l'arrêté Préfectoral

du 18 MAI 2026

La PRÉFÈTE,

Pour la Préfète et par délégation,
Le secrétaire général,

Julien FAILHERE

Annexe 1 de l'arrêté préfectoral n°13-2026 du 18 mai 2026

autorisant la Région Auvergne-Rhône-Alpes à occuper temporairement des propriétés privées pour la réalisation des études de sol et sondages nécessaires au projet de création de l'itinéraire cyclable touristique des 5 lacs pour la section relative à la « Montée du chat »

Commune de Bourdeau

Plan parcellaire

PLANCHE 1

Commune de Bourdeau (73)
RD n°1504

AMENAGEMENT CYCLABLE

La Montée du Chat

Plan de l'occupation temporaire

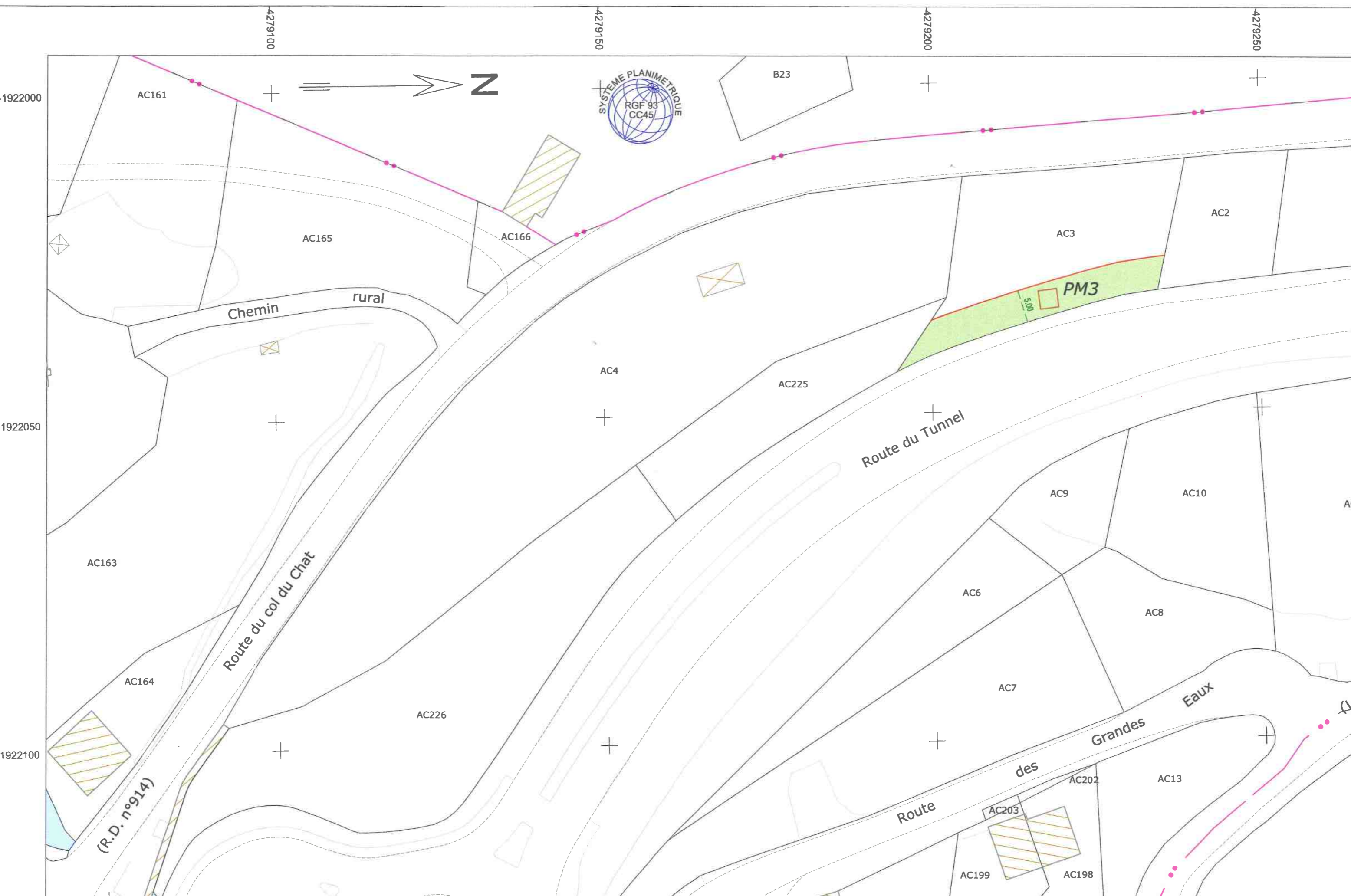
DATE	ORDRE	INDICE	NATURE DES TRAVAUX	DESSIN	RESPONSABLE
10/03/26	RRA	A	Etablissement du plan	MM	B.GILLET

20, rue Paul Helbronner
38100 Grenoble
Tél : 04 76 23 31 36
contact@groupe-degaud.fr

Ref. fichier : 068680034C01-ca.dgn

Echelle : 1/500

Numéro de dossier
068680034C01





4279500

4279550

4279600

4279650

du

(R.D. n°914)

Route

AB204

A94

A97

A98

AB203



PM6



PM7



8.00

SP2



PM8



Route

(R.D. n°1504)

A99

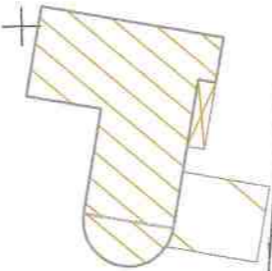
AB5



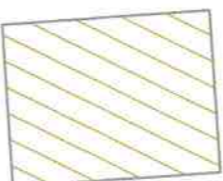
AB7



AB8



AB9



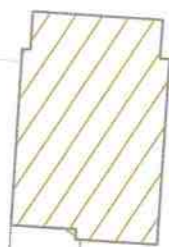
A95



A96



AB6



Ancienne

A158

A157

Chemin

AB10

Echelle 1/500

4279550

4279600

4279650



AR 4

Legend symbols: a green square and an orange square.

Col

du

Chat

A101

A102

A105

A106

A109

A110

A113

A114

A117

PM9

PM10

PM11

SP3

SC1+
OPTV

du

SUR L'ETRAZ

Tunnel

A103

A104

A107

A108

A111

A112

A116

Route

A115

A1687

A138

A135

4279700

4279750

4279800

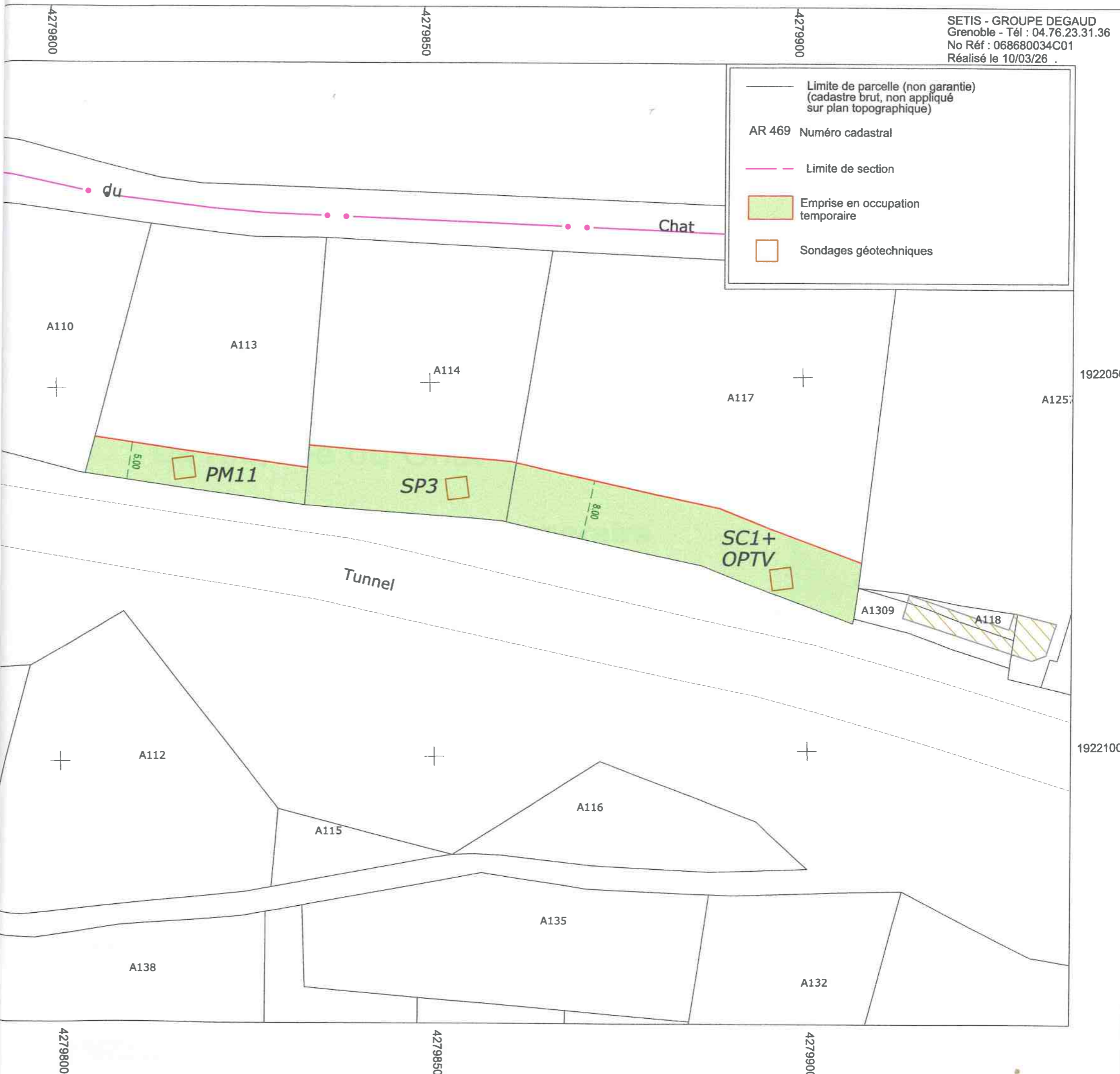
4279850

4279700

4279750

4279800

4279850



4279800

4279850

4279900

A110

A113

A114

A117

A1257

PM11

SP3

SC1+
OPTV

Tunnel

Chat

du

A112

A112

A115

A116

A138

A135

A132

A1309

A118

4279800

4279850

4279900

1922050

1922100



PRÉFECTURE DE LA SAVOIE

Vu pour être annexé
à l'arrêté Préfectoral

du 18 MAI 2026

La PRÉFÈTE,
Pour la Préfète et par délégation,
Le secrétaire général,

Julien PAILHERE

Annexe 2 de l'arrêté préfectoral n°13-2026 du 18 mai 2026

autorisant la Région Auvergne-Rhône-Alpes à occuper temporairement des propriétés privées pour la réalisation des études de sol et sondages nécessaires au projet de création de l'itinéraire cyclable touristique des 5 lacs pour la section relative à la « Montée du chat »

Commune de Bourdeau

Etat parcellaire

Liste des propriétaires

MTCOT - MONTEE DU CHAT - OCCUPATION TEMPORAIRE

Commune de BOURDEAU (Savoie)

PROPRIETE 00020 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- DEPARTEMENT DE LA SAVOIE Représenté par Monsieur Hervé GAYMARD - Président

Département

Inscrit(e) au SIRENE sous le numéro : 227300019

Château des Ducs de Savoie CS 31802 - CHAMBERY CEDEX (73018)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca) Sondage PM3
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
AC	3	BT	LA FOSSE	761					
					Total	196 196		565	

Origine de propriété

AC 3 - Vente en date du 14/10/2011, dressé(e) par Monsieur le Président du Conseil Général de Savoie, CHAMBERY (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 18/10/2011, volume (7304P02) 2011 P, n°6587.

Liste des propriétaires

MTCOT - MONTEE DU CHAT - OCCUPATION TEMPORAIRE

Commune de BOURDEAU (Savoie)

PROPRIETE 00060 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- SCI LE VU, Représentée par Monsieur Khang LE TAM et Madame Thi LE TAM, les Gérants

Société Civile Immobilière

Inscrit(e) au SIRENE sous le numéro : 804751626

28 Impasse de Crosagny - SAINT-FELIX (74540)

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)	
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit		Surface	N°	Surface	N°		Surface
A	114	T		SUR L'ETRAZ	1 055		219			836	Sondage SP3 Sondage SC1+OPTV
A	117	BT		SUR L'ETRAZ	1 975		388			1 587	
						Total	607				

Origine de propriété

A 114 - A 117 - Vente en date du 04/07/2024, dressé(e) par maître(s) MONNET, notaire(s) à ENTRELACS (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 29/07/2024, volume (7304P02) 2024 P, n°15992.

Liste des propriétaires

MTCOT - MONTEE DU CHAT - OCCUPATION TEMPORAIRE

Commune de BOURDEAU (Savoie)

PROPRIETE 00080 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Madame BAUDINO Hélène Louise Marcelle, retraitée
née le 10/10/1937 à BOURDEAU (73)
Veuve de M. LOUBERE Marc et non remariée depuis.
demeurant 2399 Route des Plantons - LABRIT (40420)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca) Sondage PM5
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
AB	200	BT		SUR L'ETRAZ	1 508				
						Total	361	361	1 147

Origine de propriété

AB 200 - Partage actif en date du 23/01/1964, dressé(e) par maître(s) VILLOT, Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 08/02/1964, volume (7304P02) 4843, n°40.

Liste des propriétaires

MTCOT - MONTEE DU CHAT - OCCUPATION TEMPORAIRE

Commune de BOURDEAU (Savoie)

PROPRIETE 00100 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Monsieur CHEVELARD Bernard Louis, retraité
né le 09/08/1954 à CHAMBERY (73)
époux de Madame CHALANSONNET Yvette
marié le 26/06/1976 à CHAMBERY (73)
demeurant 335 Route de l'Epine - BOURDEAU (73370)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca) Sondages SP2-PM8
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
A	94	BT		SUR L'ETRAZ	1 175				804
					Total		371	371	

Origine de propriété

A 94 - Donation Partage en date du 03/03/1994, dressé(e) par maître(s) DELAVENAY, notaire(s) à LA MOTTE SERVOLEX (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 03/03/1994, volume (7304P02) 1994 P. n°1248.
Etant précisé que l'usufruit s'est éteint suite aux décès de M. CHEVEVARD Guy et de Mme MASSON Jeanne veuve CHEVELARD survenus respectivement les 04/08/2009 et 01/12/2009.

Liste des propriétaires

MTCOT - MONTEE DU CHAT - OCCUPATION TEMPORAIRE

Commune de BOURDEAU (Savoie)

PROPRIETE 00110 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Monsieur CHOULET-PARPILLON Claude Pierre, retraité
né le 08/11/1947 à BOURDEAU (73)
époux de Madame MIOT Annie
marié le 27/03/1971 à BOURDEAU (73)
demeurant 381 Route de l'Eglise du Tremblay - LA MOTTE SERVOLEX (73290)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca) Sondage SP1
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
AB	202	BT	SUR L'ETRAZ	331					
					Total	103	103	228	

Origine de propriété

AB 202 :

- Donation Partage en date du 04/04/1997, dressé(e) par maître(s) DELAVENAY, notaire(s) à LA MOTTE SERVOLEX (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE les 23/04/1997 et 02/07/1997, volume (7304P02) 1997 P, n°2346.

- Attestation Rectificative en date du 02/07/1997, dressé(e) par maître(s) DELAVENAY, notaire(s) à LA MOTTE SERVOLEX (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 02/07/1997, volume (7304P02) 1997 P, n°3712.

Liste des propriétaires

MTCOT - MONTEE DU CHAT - OCCUPATION TEMPORAIRE

Commune de BOURDEAU (Savoie)

PROPRIETE 00120 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Monsieur COMPASSI Stéphane Jean-Yves, Profession inconnue
né le 11/06/1966 à CHAMBERY (73)
Divorcé(e) et non remarié(e) de Madame Marie-Christine COSTARELLA en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de BONNEVILLE (74), le
19/06/2006.
demeurant 291 Avenue de la Plaine - MARGNIER (74970)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca) Sondage SP1
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
AB	203	BT	SUR L'ETRAZ	1 175					
					Total	347 347		828	

Origine de propriété

AB 203 - Attestation après décès en date du 28/11/2013, dressé(e) par maître(s) DELAVENAY notaire(s) à LA MOTTE SERVOLEX (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 11/12/2013, volume (7304P02) 2013 P, n°6928.

Liste des propriétaires

MTCOT - MONTEE DU CHAT - OCCUPATION TEMPORAIRE

Commune de BOURDEAU (Savoie)

PROPRIETE 00130 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

NUE-PROPRIETAIRE
 - Madame DIJOUJ Camille Gabrielle, Profession inconnue
 née le 09/06/1984 à CHOLET (49)
 Célibataire majeur(e), déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.
 demeurant 23 Rue Honoré de Balzac - SAINT-ETIENNE (42000)

NU-PROPRIETAIRE

- Monsieur DIJOUJ Jean-Claude , Profession inconnue
 né le 04/12/1951 à CHAMBERY (73)
 époux de Madame POMEL Jocelyne
 marié le 26/11/1983 à BOURDEAU

Divorcé en premières noces de Mme NOVARINO Maryse suivant le jugement rendu le 30/04/1974 par le TGI de CHAMBERY (73).
 demeurant 115 Chemin des Romains - BOURDEAU (73370)

NUE-PROPRIETAIRE

- Madame DIJOUJ Naima , Profession inconnue
 née le 08/04/1999 à CHAMBERY (73)
 demeurant 5 Rue George Sand - BREST (29200)

NU-PROPRIETAIRE

- Monsieur DIJOUJ Noé Arthur, Profession inconnue
 né le 06/12/1995 à SAINT-CHAMOND (42)
 Célibataire majeur(e), déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.
 demeurant 33 Rue d'Ivry - LYON (69004)

NU-PROPRIETAIRE

- Monsieur DIJOUJ Simon Michel, Profession inconnue
 né le 06/09/1982 à CHOLET (49)
 Célibataire majeur(e), déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.
 demeurant 587 Chemin du Haut de Tarevieux - GENILAC (42800)

Liste des propriétaires

MTCOT - MONTEE DU CHAT - OCCUPATION TEMPORAIRE

Commune de BOURDEAU (Savoie)

PROPRIETE 00140 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

USUFRUITIER

- Monsieur FUND Claude Michel, retraité
né le 23/03/1961 à THIONVILLE (57)
époux de Madame RENZI Sylvie
marié le 18/08/1990 à BOURDEAU
demeurant 99 Route de la Revine - BOURDEAU (73370)

NUE-PROPRIETAIRE

- Madame FUND Julie Alexandra, Profession inconnue
née le 12/04/1992 à CHAMBERY (73)
Célibataire majeur(e), déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.
demeurant 1 Rue Louis Ulbach - COURBEVOIE (92400)

NUE-PROPRIETAIRE

- Madame FUND Laura Caroline, Profession inconnue
née le 01/08/1996 à CHAMBERY (73)
épouse de Monsieur PERROT-MINNOT Stéphane
mariée le 03/08/2024 à BELMONT TRAMONET (73)
demeurant 17 Avenue Lénine - FONTAINE (38600)

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca) Sondage PM4 Sondage SP1
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit		Surface	N°	Surface	N°	
AB	198	BT	SUR L'ETRAZ		1 632		371			1 261
AB	201	BT	SUR L'ETRAZ		380		119			261
						Total	490			

Liste des propriétaires

MTCOT - MONTEE DU CHAT - OCCUPATION TEMPORAIRE

	Origine de propriété
AB 198 :	<ul style="list-style-type: none">- Acquisition en date du 24/05/1988, dressé(e) par maître(s) VILLOT, Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 26/05/1988, volume (7304P02) 1988 P, n°8479, (du chef de M. FUND Claude).- Donation entre vifs en date du 21/07/2021, dressé(e) par maître(s) BLANC-RESPAUD, notaire(s) à LA MOTTE SERVOLEX (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 11/08/2021, volume (7304P02) 2021 P, n°20487
AB 201 :	<ul style="list-style-type: none">- Donation en date du 23/05/2006, dressé(e) par maître(s) DELAVENAY notaire(s) à LA MOTTE SERVOLEX (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 14/06/2006, volume (7304P02) 2006 P, n°3931, (du chef de M. FUND Claude).- Attestation après décès en date du 29/01/2013, dressé(e) par maître(s) BLANC-RESPAUD, notaire(s) à LA MOTTE SERVOLEX (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 20/02/2013 (7304P02) 2013 P, n°1137, (du chef de M. FUND Claude).- Attestation après décès en date du 05/02/2018, dressé(e) par maître(s) BLANC-RESPAUD, notaire(s) à LA MOTTE SERVOLEX (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 13/02/2018 (7304P02) 2018 P, n°1136, (du chef de M. FUND Claude).- Donation entre vifs en date du 21/07/2021, dressé(e) par maître(s) BLANC-RESPAUD, notaire(s) à LA MOTTE SERVOLEX (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 11/08/2021, volume (7304P02) 2021 P, n°20487

Liste des propriétaires

MTCOT - MONTEE DU CHAT - OCCUPATION TEMPORAIRE

Commune de BOURDEAU (Savoie)

PROPRIETE 00150 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Monsieur GINET Thierry André, Profession inconnue
né le 04/12/1975 à CHAMBERY (73)
Célibataire majeur(e), déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.
demeurant 3 Route des Begets - BOURDEAU (73370)

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca) Sondage PM11
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit		Surface	N°	Surface	N°	
A		113	BT	SUR L ETRAZ	950		146 146		804	
						Total				

Origine de propriété

A 113 :

- Attestation après décès en date du 29/03/2023, dressé(e) par maître(s) BOYER, notaire(s) à YENNE (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 07/04/2023, volume (7304P02) 2023 P, n°8336.

- Partage en date du 29/03/2023, dressé(e) par maître(s) BOYER, notaire(s) à YENNE (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 11/04/2023, volume (7304P02) 2023 P, n°8414.

Liste des propriétaires

MTCOT - MONTEE DU CHAT - OCCUPATION TEMPORAIRE

Commune de BOURDEAU (Savoie)

PROPRIETE 00180 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Monsieur PARPILLON-CACHOU Olivier, Profession inconnue
né le 03/06/1979 à CHAMBERY (73)

Célibataire majeur(e), déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.
demeurant 47 Impasse du Pêcheur - BOURDEAU (73370)

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca) Sondage PM10	
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit		Surface	N°	Surface	N°		Surface
A		106	BT	SUR L'ETRAZ	150		25			125	Sondage PM10
						Total	25			25	

Origine de propriété

A 106 :

- Donation Partage et EDDI en date du 14/02/2025, dressé(e) par maître(s) JOSSERAND-GUILLERMET, notaire(s) à YENNE (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 04/03/2025, volume (7304P02) 2025 P, n°5164.(en toute propriété).

- Attestation rectificative valant reprise pour ordre en date du 11/03/2025, dressé(e) par maître(s) JOSSERAND-GUILLERMET, notaire(s) à YENNE (73), Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 25/03/2025, volume (7304P02) 2025 P, n°6747.

Liste des propriétaires

MTCOT - MONTEE DU CHAT - OCCUPATION TEMPORAIRE

Commune de BOURDEAU (Savoie)

PROPRIETE 00220 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Monsieur ROSSIAUD François , retraité
né le 11/03/1945 à CHAMBERY (73)

Divorcé en premières noces de Mme DALLA COSTA Irène suivant le jugement rendu le 06/05/1999 par le TGI de CHAMBERY (73) et non remarié.
demeurant 15 Chemin des Romains - BOURDEAU (73370)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca) Sondage PM9
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
A		101	BT	SUR L'ETRAZ	475				
				Total		88	88	387	

Origine de propriété

A 101 - Partage après divorce en date du 21/10/2005, dressé(e) par maître(s) REY, notaire(s) à AIX-LES-BAINS, Publié(e) au Service de la Publicité Foncière de SAVOIE, le 13/12/2005, volume (7304P02) 2005 P, n°8182.

Total commune 3 457

Total général 3 457